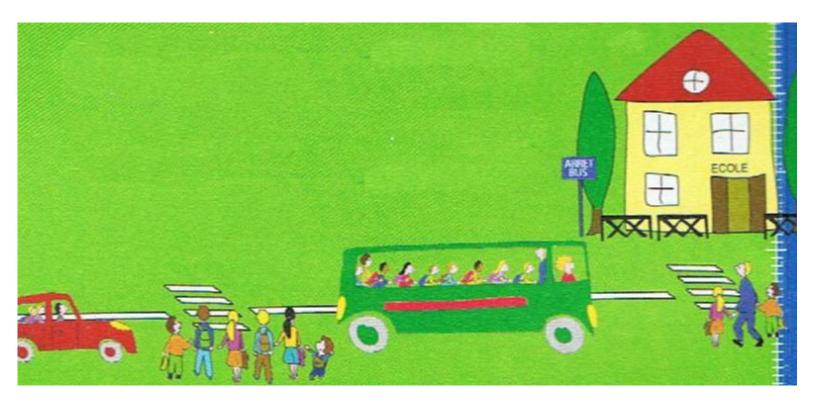
L'enfant dans la circulation

Jacques ROBIN

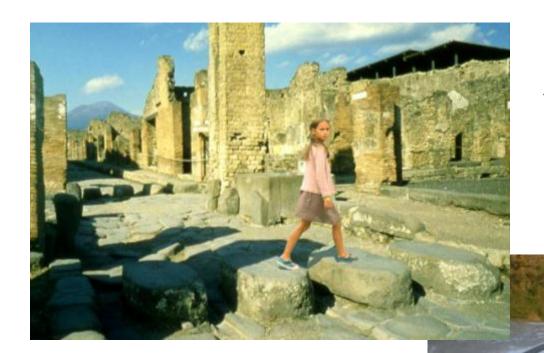


L'enfant dans son environnement de déplacement

Contenu du document

- Les limites physiques et psychologiques de l'enfant
- Les divers modes de déplacement des enfants
- Les gênes et les dangers dans les déplacements des enfants
- Le quartier scolaire
- La traversée de la rue
- Le rôle des parents
- L'enfant à vélo
- L'éducation des enfants à la sécurité routière : la méthode Recta Versa

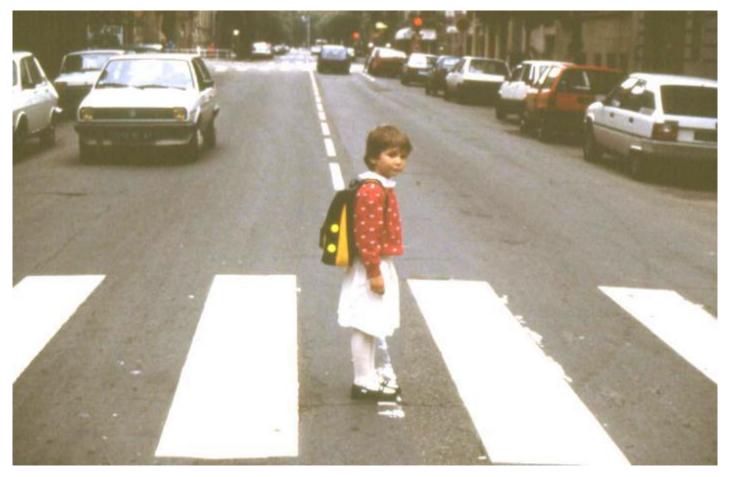
L'enfant dans son environnement de déplacement



Il y a 2000 ans - Pompéi

Maintenant

Les limites physiques et psychologiques de l'enfant



camille

La vision de l'enfant

- -- Il lui faut plusieurs secondes pour savoir si la voiture roule ou est arrêtée et a fortiori pour évaluer la vitesse
- -- Une petite voiture proche lui semble moins redoutable qu'un camion loin



La vision de l'enfant Il confond voir et être vu

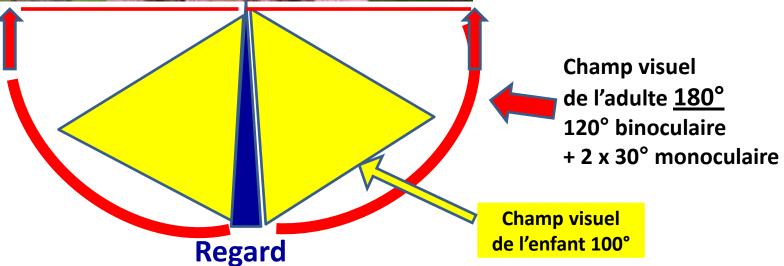




(vision centrale)

La vision de l'enfant

Son champ visuel est réduit et ceci d'autant qu'il est plus jeune.



Il ne pense qu'à une chose à la fois et peut difficilement faire la synthèse globale de plusieurs données.





Le panurgisme

Un enfant imite les adultes ou les plus grands, <u>sans vérifier</u> <u>lui-même</u>, et il traverse parfois quelques mètres après, lorsque les conditions ont changées



Se donner la main: une fausse assurance

Les journaux regorgent d'articles commentant l'accident de 2 fillettes renversées en traversant : elle se donnent la main et <u>chacune croit</u> que l'autre a bien vérifié l'éloignement suffisant des voitures



Les modes de déplacement des enfants



Les raisons des déplacements des enfants (1)



L'école

Les loisirs et les activités sportives

Les raisons des déplacements des enfants (2)



La découverte et l'extension progressive de son environnement géographique

Les inconvénients des déplacements domicile-école en voiture



Les enfants habitent généralement à moins d'1 km de leur établissement scolaire et pourtant 2 enfants sur 3 vont à l'école en voiture.

Conséquences:

- -- dangers dus à la circulation et au stationnement devant l'école
- -- l'enfant est privé d'une activité physique bénéfique
- -- l'enfant est privé de contacts spontanés avec les autres enfants

Les avantages des déplacements domicile-école à pied (1)

- --- Permettre aux enfants de pratiquer une activité physique quotidienne (L'organisation mondiale de la santé recommande de marcher 30 minutes par jour)
- --- Améliorer la santé physique et lutter contre l'obésité précoce.
- --- Améliorer l'attention en classe



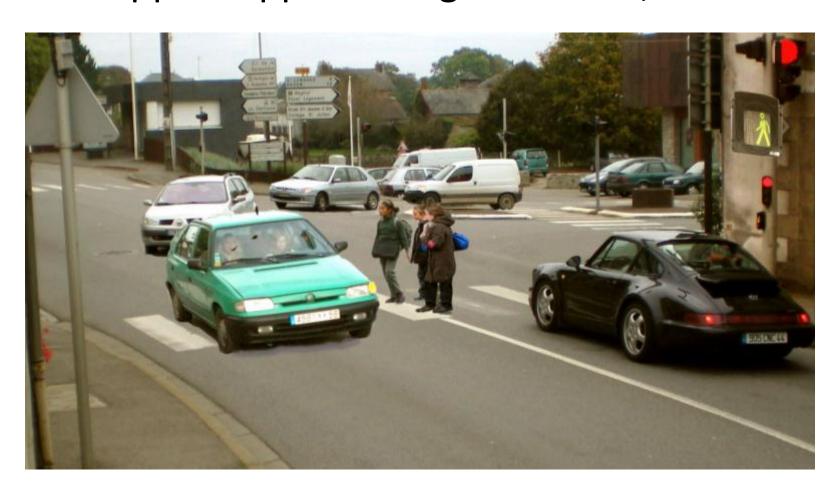
Les avantages des déplacements domicile-école à pied (2)

Développer la socialisation des enfants



Les avantages des déplacements domicile-école à pied (3)

Développer l'apprentissage de la rue, du code.



Le plan de déplacement domicile-école

Plusieurs villes, comme le Grand-Lyon, ont adopté un « plan de Déplacement Domicile-École » qui vise à <u>remplacer l'usage de la voiture</u> individuelle pour les trajets domicile-école des enfants et de leurs parents, par des modes de transports doux non polluants, comme la <u>marche</u>, le vélo, les transports en commun.

Concertation nécessaire pour l'organisation : parents, enfants, enseignants, municipalité

Le support essentiel de ce plan est la mise en place de Pédibus ou d'autobus cycliste.

Le pédibus



Le pédibus

Le pédibus (aussi appelé « Car à patte » ou est adopté par beaucoup de villes en France ou à l'étranger.

Le Pédibus est un mode d'accompagnement collectif des enfants, à pied, entre les domiciles et l'école, la "conduite" des enfants est assurée par des parents bénévoles.

Comme un bus, il suit un tracé défini, comporte des arrêts visibles et des panneaux, et la "caravane" d'enfants marcheurs passe à des horaires fixes.

(Pordic – Côtes d'Armor – Les 2 personnages sont des « Troubadour » présents ce jour là)



Le pédibus



Le pédibus : exemple d'arrêt signalé



Exemple : le Pédibus de Lausanne : panneau en bord de rue



Le pédibus à Lausanne

ECOLE DE MONTRIOND

Le matin

Devant le panneau Pédibus, Aller

Départ à : 8h15 pour les enfantines et les primaires **Pédibus**

L'après-midi

Devant le panneau Pédibus, Aller

Départ à : 13h45 pour les enfantines et les primaires Pédibus

Qu'est-ce-que le Pédibus ?

Le Pédibus est un accompagnement des enfants à l'école, qui fonctionne sur le même principe que le bus, mais qui se fait à pied.

Pour plus d'information :

021/315 68 36 Tél. Ville de Lausanne

Place Chauderon 9 Email catherine.zaccaria@lausanne.ch 1003 LAUSANNE

Pour l'école de MONTRIOND :

Mme Monique Corbaz, coordinatrice des Pédibus de Montriond, Vous adresser à : Ch. des Fleurettes 9, 1007 LAUSANNE Tél. 021/616 92 94

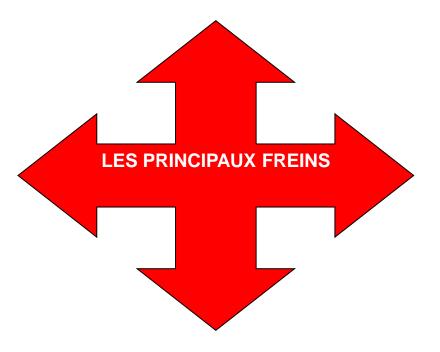
Le pédibus : les phases de mise en place pour réussir

- --- Observer,
- --- sensibiliser les parents et les enseignants
- --- Réfléchir et enquêter
- --- Choisir les lignes de ramassage
- --- Définir le projet
- --- Charte à signer (parents, enfants, accompagnateurs)
- --- Tester,
- --- Organiser concrètement
- --- poser des panneaux d'arrêt
- --- Lancer en septembre ou au printemps.

Quatre freins principaux au pédibus

L'absence de soutien de l'école et des enseignants

Le manque d'investissement de la Mairie



Le départ du porteur de projet

Le manque de parents volontaires

(Diapo ADEME)

Qui peut être le porteur ou l'initiateur d'un tel « plan de déplacement vers l'école » ?

Un parent d'élève, un directeur d'école, un professeur, un inspecteur de circonscription, une association de parents, de quartier, de protection de l'environnement et la municipalité elle-même (élus, techniciens).

(extrait du site de l'ADEME)

Le vélobus (ou vélibus)

Le vélobus est basé rigoureusement sur les mêmes principes que le pédibus



Favoriser les déplacements piétons et vélos en ouvrant ou créant des cheminements dédiés

pour raccourcir les trajets et éviter les axes trop fortement circulés



Favoriser les déplacements piétons et vélos en ouvrant ou créant des cheminements dédiés

pour raccourcir les trajets et éviter les axes trop fortement circulés

Ici en pleine ville, un passage piétonnier-cycliste a été ouvert en faisant l'acquisition d'une bande de terrain (2 m) à l'amiable dans un jardin (Malestroit)



Au niveau national

Les orientations légales en faveur des circulations douces rejoignent les préoccupations précédentes

Au niveau national, la <u>loi sur l'air</u> et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE, décembre 1996) a imposé l'élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) pour toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

LAURE préconise une <u>réduction de l'utilisation de la voiture</u> particulière en faveur d'un report vers d'autres modes moins polluants : transports collectifs, circulations douces <u>(vélo, marche)</u>.

Au niveau mondial

La journée « Marchons vers l'école » « Walk to school »

"Marchons Vers l'Ecole" est une action de promotion des déplacements alternatifs et des modes doux pour les trajets domicile - école. Une journée mondiale a été créée en l'an 2000. Elle se tient chaque début du mois d'octobre.



Au niveau européen

Le projet BAMBINI est un projet du programme Énergie Intelligente pour l'Europe de la Commission européenne.





Le projet BAMBINI vise à agir sur l'environnement proche des enfants (jouets, crèches, voirie...) pour créer une image positive des modes alternatifs et de fait favoriser leur utilisation.

- Créer et Jouets Livres mettant l'accent sur la mobilité douce
- Motiver les enfants et parents de écoles maternellesbvd'utiliser des moyens de transport alternatifs
- Initier la modération du trafic : les zones de rencontre et les rues des enfants



En France, l'ARENE (IdF), partenaire de l'opération Bambini milite pour le développement des <u>zones de rencontre</u> et des <u>rues pour enfants</u>.



Dans les rues d'une <u>zone de rencontre</u>, les piétons sont totalement prioritaires. Les voitures peuvent accéder mais à moins de 20 km/h, les places de stationnement sont matérialisées. Les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens.

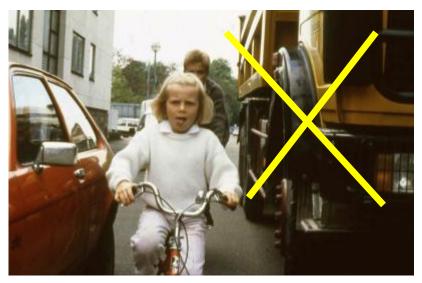
rues pour enfants →

En zone de rencontre, beaucoup de dangers encourus par les enfants sont réglés











Rue pour enfants

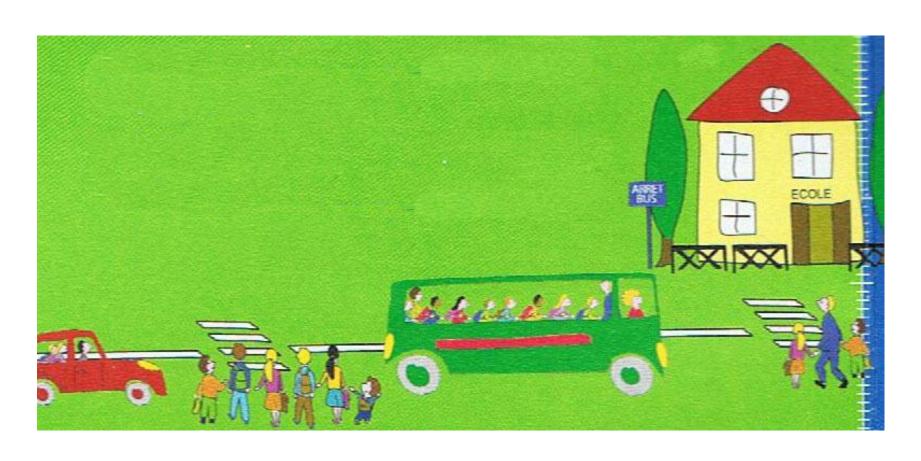
<u>Une rue pour enfant,</u> c'est une rue qui encourage et favorise le <u>jeu des enfants</u>, l'exercice physique et leur déplacement à pied et à vélo...

D'après les exemples européens, elle est en général une rue au sein de zone de rencontre ou zone 30, fermée de manière temporaire ou permanente (sauf riverains à une vitesse au pas) pour accueillir des animations à destination des enfants. Des ballons en mousse sont utilisés par les enfants

L'instauration d'une rue pour enfant est du pouvoir de circulation du maire



Les gênes et les dangers dans les déplacements des enfants



L'enfant, plus que tout autre a besoin du trottoir sur les rues circulées (à 30 ou à 50 Km/h)



Le monde à l'envers

Priorité est donnée pour les PV à ce qui facilite la circulation des voitures mais pas pour ce qui facilite ou <u>sécurise</u> les piétons.

Ici les automobilistes savent que la police verbalisera prioritairement la gêne aux voitures (ligne jaune) et pas la gêne aux piétons, qui n'est JAMAIS verbalisée (article 417-10 du code de la route : le stationnement sur trottoir est « gênant » contravention de 2ème classe)



L'accaparement illégal des trottoirs

Même quand rien n'interdit de stationner sur la rue, on enfreint la loi en stationnant sur le trottoir. Les voitures +les fleurs ne laissent rien à certains endroits



L'accaparement <u>légal</u> des trottoirs

Les contre-allées envahies par le stationnement **ET** l'accès au stationnement



Bd Beaumarchais Paris

L'accaparement <u>légal</u> + <u>illégal</u> des trottoirs

Le « 1,40 m » minimum consenti par l'aménageur est grignoté par crainte qu'on érafle sa belle voiture (noter que la crainte a même conduit à bien replier le rétroviseur)



Ça s'est passé près de chez vous









Le poteau électrique prend la place déjà très réduite, dans une zone scolaire : une école et un collège très importants .



ici passent 200 à 300 enfants plusieurs fois par jour, la largeur de chaussée est surabondante pour les voitures







Un trottoir large, protégé, parfait pour les déplacements des enfants



La solution efficace, faute d'oser faire respecter la loi. En fait, les potelets n'amputent pas la largeur du trottoir



L'enfant gêné par les enigmes des feux

En France avant 1991 il existait une phase <u>clignotante verte</u>, entre le vert et le rouge, on l'a supprimé en 1991, c'est le progrès à l'envers :

- --- cela cause génère une crainte chez les enfants
- --- les conducteurs voyant le pictogramme rouge pensent que l'enfant n'avait pas le droit de traverser et le lui font remarquer parfois.





Dans la plupart des autres pays une bonne solution est adoptée ici par exemple en Suisse : un pictogramme jaune est clair : « vous avez le temps de continuer mais plus de vous engager » Les conducteurs comprennent très bien et les piétons aussi.







Beaucoup d'autres pays utilisent le feux à décompte : de ce fait, tout le monde (automobilistes et piétons) est informé du temps restant



Singapour



Aux États-Unis, de même, les feux à décompte indiquent le temps restant, mais mieux encore : les pictogrammes sont munis de grilles devant, dans le but d'empêcher les conducteurs de connaitre l'information donnée aux piétons.



San Francisco

Le tourne à gauche au feu : ÉNORME PROBLÈME pour l'enfant.

Il est dans son droit de passer mais le conducteur ne le laisse pas continuer.

Solution: l'enfant, par son attitude ne doit pas donner l'<u>IMPRESSION</u> au conducteur qu'il désire le laisser passer mais sans néanmoins se mettre en danger.



En France, cette solution <u>palliative</u>, parfois rajoutée, qui consiste à informer le conducteur de la priorité due aux piétons est en fait mal comprise.





Une assez bonne solution : c'est clair pour tout le monde

Paris



Les masques à la visibilité : danger pour l'enfant du fait de sa petite taille il n'est pas vu et ne voit pas



Ici la végétation cache la possibilité de covisibilité (entre enfant et conducteur) :

- l'enfant est "engagé", le conducteur devrait donc lui céder le passage comme le lui demande l'article 415, il dispose de 25 m et pourrait s'arrêter, mais la végétation l'empêche de voir que le piéton est engagé.
- l'enfant ne peut pas voir la voiture, donc ne peut pas évaluer la vitesse et la proximité de la voiture comme le lui demande l'article 412 – 37

L'infrastructure empêche donc le conducteur et le piéton de respecter le code de la route.

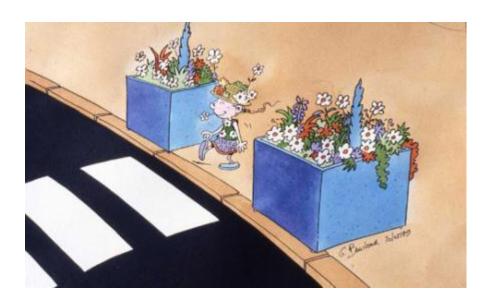




Masques à la visibilité

Une cause d'accident

Proscrire **TOUT** aux abords des passages piétons



L'enfant doit être vu des pieds à la tête





Les masques à la visibilité



Beau, beau, mais mortel



Visibilité: danger même hors passage piéton ou dans les rues sans passage piéton :



les enfants sont partout!

Reculer la végétation

de 1,50 m



Passage d'enfant improvisé : « guillotine »

Les masques à la visibilité



les enfants sont partout!

Une solution : y intégrer dès la plantation, un grillage vert tout le long .

Ça s'est passé près de chez vous

Les fleurs, mêmes petites, cachent toujours un peu les bambins



Une seule solution : minéraliser 1,50 m : pierre, gravillon, bitume.

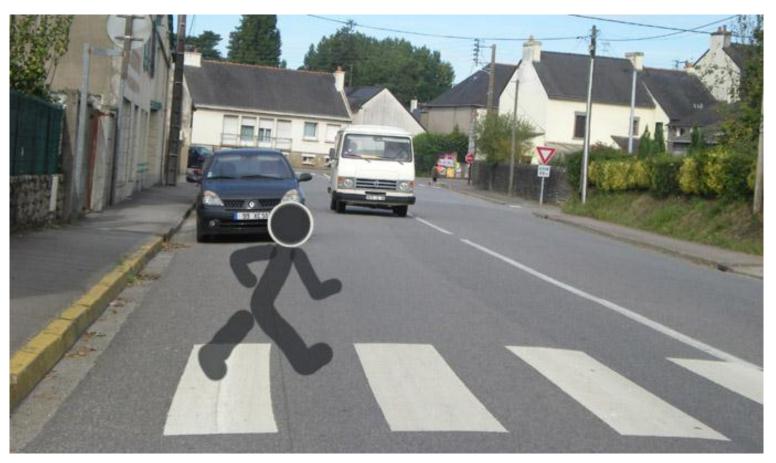






Visibilité à l'approche des passages piétons

<u>Premier</u> problème : les voitures en stationnement : Solution : une ligne jaune sur 5 m interdit ce stationnement (c'est une généralisation en cours au groupe de travail « code de la rue »)



Visibilité à l'approche des passages piétons

<u>2ème problème</u>: Une voiture arrêtée au passage piéton cache la visibilité du piéton qui traverse et d'une voiture qui double. Solution : une ligne à 5 m du passage piéton.

Même si c'est un passage piéton au carrefour à feu, le danger existe. (exemple Nelson tué en 2008 à un feu à Marseille)



Bratislava



Suisse



Hollande

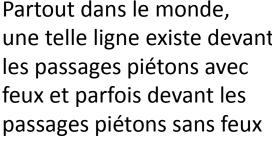


Belgique



Danemark

Partout dans le monde, une telle ligne existe devant les passages piétons avec feux et parfois devant les





États-Unis



Espagne



Portugal



Chine

Camille veut traverser, elle avance d'un pas : c'est un message qu'elle vous envoie.

Répondez à son message : ralentissez de loin et arrêtez-vous à 10 mètres



De cette façon, elle sera en confiance et si un autre automobiliste vous double, il verra Camille d'assez loin et pourra l'éviter.

Arrêtez-vous à 10 mètres : c'est votre seul message : ne lui faites aucun signe avec la main, les phares ou le klaxon.

Affiche de la campagne « Messages » en 1989 à Strasbourg

Les passages piétons apportent-ils une facilité et une sécurité des déplacements ? Oui sur les voies artérielles

Une voie artérielle se distingue par des <u>feux</u>, des voies multiples, une grande largeur, la fonction circulation y est prépondérante



Les passages piétons apportent-ils une facilité et une sécurité des déplacements ? Non sur les voies de desserte

Ils sont inutiles et nuisibles : ils instaurent une <u>interdiction pour le</u> <u>piéton</u> de traverser sur 50 m de part et d'autre, interdiction qui n'est pas respectée : c'est <u>l'école de l'infraction</u>



Passage piéton non respectable : l'école de l'infraction



Sur les voies de desserte, on ne met pas de passage piéton.

La vie locale y est prépondérante. Les conducteurs doivent céder le passage aux piétons qui traversent (article R.415.11 du code)

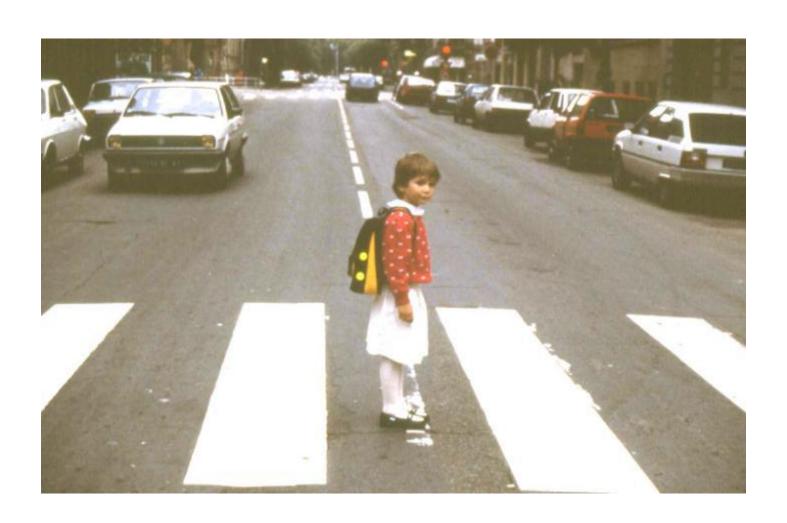


Des rues intermédiaires entre artères et desserte :

les rues commerçantes, sans feux, supportant néanmoins un trafic significatif, si l'on veut <u>vraiment</u> y mettre des passages piétons, il ne faut pas qu'ils apportent une gêne exagérée aux déplacements des piétons, donc en mettre suffisamment, aux endroits où ils sont nécessaires, afin de ne pas obliger les piétons à faire des détours.



Mais . . . un passage piéton sans feux de carrefour et sans refuge central constitue un piège dangereux pour les enfants :



En l'absence de feux de carrefour, il faut placer un refuge :

Si la vitesse observée est forte (entrée d'agglo comme ici) il faut laisser 4,25 m de chaque côté du refuge pour qu'un véhicule ne rase pas un cycliste en le doublant. Donc si l'on dispose de 10 mètres comme ici entre <u>bordures</u> on peut mettre un refuge : 4,25 - 1,50 - 4,25 m. Ne pas hésiter, s'il le faut, à interdire le stationnement sur 30 m de chaque côté pour obtenir cette largeur de 10 m.



En centre ville, où la vitesse est faible, on peut laisser seulement 3 m de chaussée de chaque côté car les voitures roulent à des vitesse voisine de celle des cyclistes et ne doublent pas au niveau du refuge.

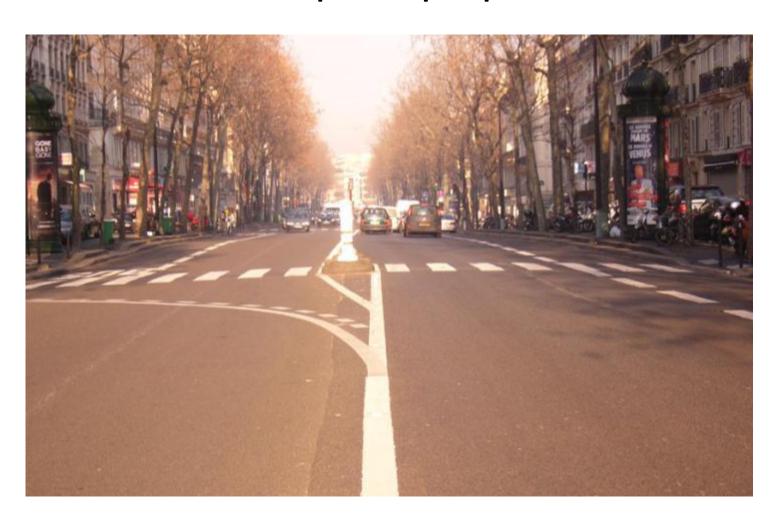
On peut donc en placer un dès qu'on dispose de 7,50 m entre bordures (3 - 1,50 - 3)Noter que le stationnement a été interdit afin de pouvoir placer un refuge.



Sans refuge central, sur ce passage piéton long, ce piéton est resté très longtemps au milieu



Le <u>refuge central</u> permet aux piétons de traverser en deux temps : c'est très sécurisant, en particulier pour les enfants : l'enfant n'a besoin de se préoccuper que d'un sens à la fois





En France, les automobilistes ne respectent pas l'obligation de céder le passage au piéton engagé et les forces de l'ordre ne font pas respecter la loi sur ce point.



Aucune considération non plus pour la galanterie, l'âge ou la canne



Lausanne Suisse : même si le piéton est très loin de la trajectoires future de la voiture, on s'arrête









San Francisco (US) même si la voiture avait largement le temps de passer devant le piéton, la voiture s'arrête

Les dangers de la traversée des giratoires par les piétons : comment faire mal, comment faire bien

1 la voiture qui entre



C'est la première voiture bleue qui est dangereuse pour le piéton car l'attention du Conducteur est occupée par les voitures qui arrivent sur sa gauche et il est près à bondir en avant si un créneau favorable se présente : il serait donc dangereux qu'un piéton se trouve devant.

Le passage piéton est donc plus sécuritaire derrière la première voiture, à 5 m.

L'éloignement de 5 m du passage piéton permet à la voiture qui sort de s'arrêter avant le passage piéton.

2

la voiture qui sort.

Elle est plus

dangereuse car

on ne sait pas

laquelle va sortir

et quand





Solution pour faire ralentir en sortie de giratoire : le plateau surélevé



Extrait du « guide des carrefours urbains » du CERTU)

2 voies en entrée présentent un danger s'il y a quelques piétons



Le « BON » giratoire : -- îlot séparateur-refuge séparant les deux voies d'entrée

-- une seule voie de sortie

-- passage piéton assez éloigné du giratoire



Quelques dangers pour les piétons sur ce giratoire :

- --- deux voies en sortie : en sortie une voie suffit
- --- pas de séparateur entre les deux voies d'entrée



Les déplacements des enfants en périphérie de l'agglomération Où passer ?



Les déplacements des enfants en périphérie de l'agglomération

Ce qui est dangereux pour les mémés est également dangereux pour les enfants : déplacements pour prendre le car scolaire, pour se rendre au stade ou ailleurs.



Accotement non praticables par des piétons



Les déplacements des enfants en périphérie de l'agglomération

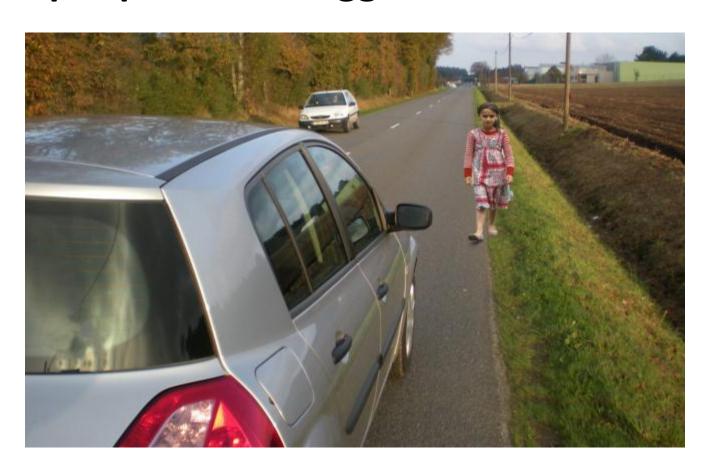
Ce qui est dangereux pour les mémés est également dangereux pour les enfants : déplacements pour prendre le <u>car scolaire</u>, pour se rendre <u>au stade</u> ou ailleurs.



Accotement non praticables par des piétons



Les déplacements des enfants en périphérie de l'agglomération



Permettre les déplacements des enfants en sécurité en périphérie de l'agglomération

Pour rejoindre le car scolaire, pour se rendre au stade, etc.

Un sentier séparé

par une bande herbeuse est une solution souhaitable

Un des principaux dangers dans le transport scolaire

la traversée après la descente du car ou avant la montée



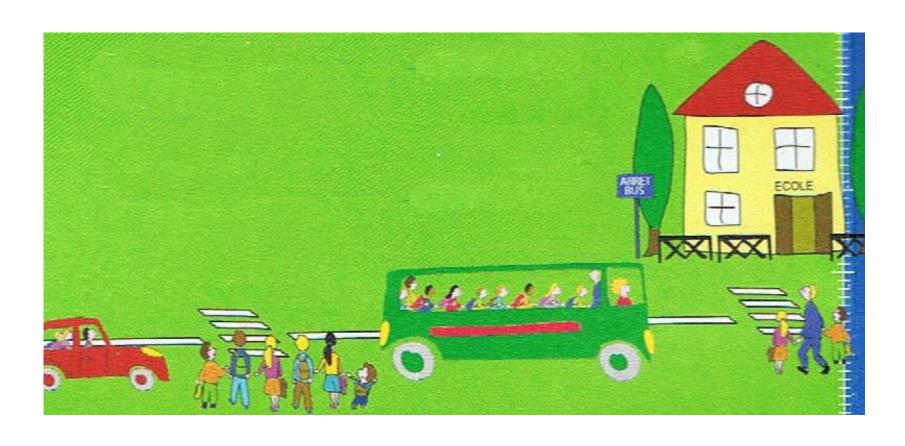
Accident mortel de Pont Scorff

Pour bien faire prendre conscience aux conducteurs de la présence possible d'un enfant traversant, grouper ces deux panneaux proche de l'arrêt, afin que les conducteur voit en même temps les deux panneaux et le car. Le message est :

« Du car que vous voyez devant vous à 50 m, peut descendre un enfant »



Le quartier scolaire



Les enfants sont <u>partout</u>, pas seulement devant l'école

Ce panneau est compris comme :

« ailleurs vous pouvez vous dispenser de prudence »

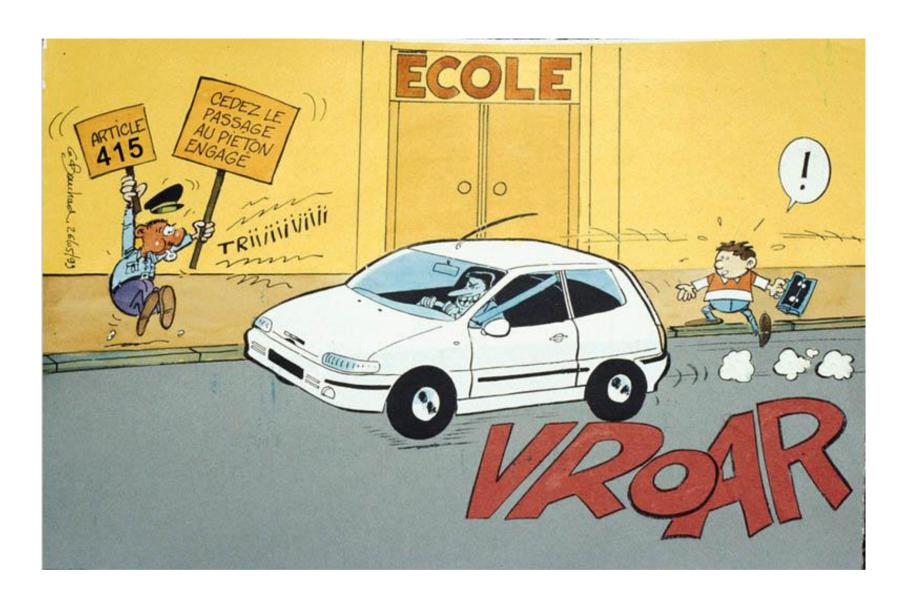
→ Il n'est pas pédagogique pour l'enfant-piéton que l'agent se mette sur le passage piéton, car l'enfant prendra l'habitude de foncer sans regarder
 → Il n'est pas pédagogique pour les conducteurs que le barrage de l'agent se substitue à son obligation de céder le passage au piéton.



La mission des forces de police est de vérifier que la loi est respectée, donc d'être là pour verbaliser les conducteurs qui ne cèdent pas le passage aux piétons. Pour cela, sa place est sur le trottoir : le conducteur ne sait pas, de loin, s'il est là.



La place de l'agent dans : sur le trottoir



Sortie d'école

Principal objectif : casser l'élan des enfants





Sortie d'école - visibilité



La même vue, de face et de loin



Attention à la perte de visibilité due à la perspective : les croisillons plus le grillage supplémentaire.



Sortie d'école - ralentir la vitesse



Ralentisseur

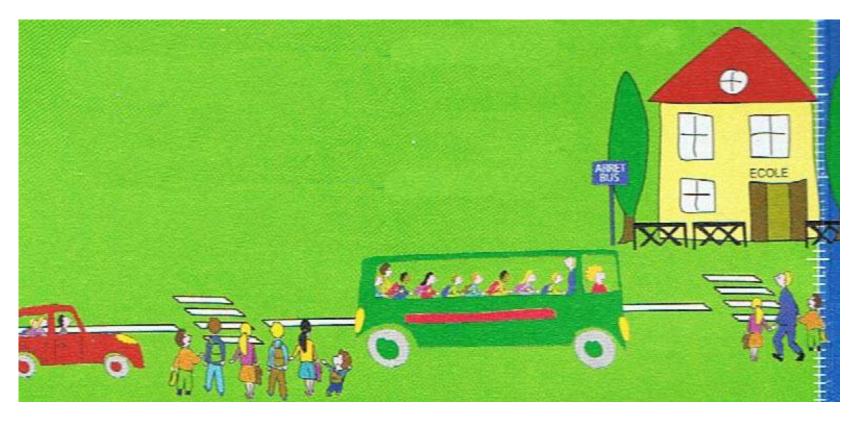
(si moins de 3 000 voiture/j)

Plateau surélevé

(pas de limite de trafic)



L'interaction entre le piéton-enfant et le conducteur, dans la traversée de la rue



La raison exprimé par l'enfant pour choisir le moment de traverser est fausse et dangereuse : « pour que j'ai le temps de traverser » (en sous entendant « pour ne pas gêner les voitures »)

Fausse:

- -- car le code de la route n'impose nullement au piéton de ne pas gêner les voitures, mais « en tenant compte de la distance et de la vitesse du véhicule » donc il peut prétendre et attendre que la voiture s'arrête
- -- car le code de la route impose au conducteur de céder le passage au piéton engagé, donc en corollaire de s'arrêter au besoin.



dangereuse : car : →

(code en cours de modification)

La raison exprimé par l'enfant pour choisir le moment de traverser est fausse et dangereuse : « pour que j'ai le temps de traverser » (en sous entendant « pour ne pas gêner les voitures »)

Dangereuse : car :

- -- passer entre des voitures qui ne sont pas arrêtées présente un risque (entre autres la voiture de l'autre sens)
- -- pour satisfaire son raisonnement, s'engagera en courant.



La raison exprimé par l'enfant pour choisir le moment de traverser est fausse et dangereuse

Ce raisonnement est conforté par les adultes qui donne les consignes :
 « Allez vite, c'est le moment , Vite, vite ! » (parents)
 « On traverse quand il n'y a pas de voitures » (parents et enseignants)
 « regarde ce que tu as fait : tu as gêné la voiture, tu as obligé
 la voiture à s'arrêter ! » (parent)



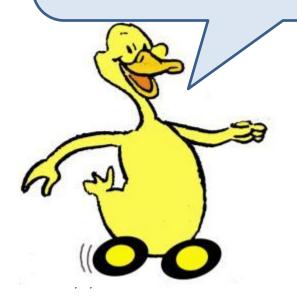
La traversée de la rue

ne pas inverser les responsabilités

Précaution pour l'enfant

Obligation pour l'automobiliste

Temps de réaction : 1 seconde : je roule et je n'ai pas encore commencé à freiner



Temps de réaction

Je parcours **14** mètres

Puis je freine pendant 13 m



Exemple pris pour une vitesse de 50 km/h (expliquer)

Distance de freinage

13 mètres

Pour l'enfant, le problème de la voiture de l'autre sens d'où

- -- Nécessité de l'arrêt de la voiture
- -- Nécessité d'un refuge central



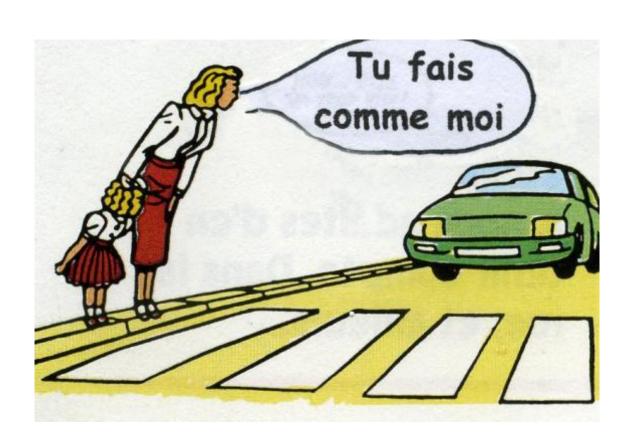
Le rôle des parents

Entre mauvais conseil et action



Les trajets quotidiens : des occasions pour les parents d'enseigner à leurs enfants les bons comportements

Le trajet scolaire avec les parents



Le rôle des parents



--. Les parents ne doivent pas se contenter de <u>protéger</u> leur enfant mais <u>l'éduquer</u> à l'occasion des déplacements à pied ou à vélo

-- au jeune âge, lui <u>tenir la main</u> puis vers 5 ans, progressivement, lui laisser une autonomie : marcher un mètre derrière lui, le laisser décider.

En <u>vélo et à pied</u>: reconnaitre les trajets scolaires, plusieurs fois, et à chaque modification, jusqu'à la fin du premier trimestre de 6ème.

L'enfant n'est totalement autonome qu'après Noël de l'entrée en 6ème.



Le rôle des parents



Coudre des rubans rétroréfléchissants sur les manches des vêtements et choisir des cartables qui sont équipés en éléments rétroréfléchissants.

Ces rubans rétroréfléchissants sont visibles à 200 m dans les phares et sont utiles <u>même</u> en ville, <u>même</u> quand on conduit les enfants en voiture, <u>même</u> à l'aube et au crépuscule.

Le manque de visibilité est la cause de nombreux accidents graves



L'accidentologie des enfants cyclistes

Le rôle des parents



De <u>5 à 8 ans</u>, statistiquement, les accidents d'enfants en vélo se produisent aux sorties de la cour : il est recommandé aux parents de poser à demeure une planche en sortie



De <u>8 ans à 11 ans</u>, statistiquement, les accidents d'enfants en vélo se produisent aux carrefours : ils oublient de s'arrêter.

Autre raison : dans les <u>deux situations</u>, les accidents sont souvent dus à l'inefficacité des freins :

- -- soit les poignées sont trop grandes pour leurs petites mains,
- -- soit les freins sont déréglés.
- -- soit ils n'osent pas le frein avant.

L'enfant à vélo

Le mélange avec la circulation : une situation dangereuse pour l'enfant à vélo





Les enfants cyclistes peuvent utiliser les trottoirs s'ils ont moins de 8 ans mais en conservant l'allure du pas et sans gêner les piétons.





Les bandes cyclables de ce type sont dangereuses pour les enfants : portières qui s'ouvrent, voitures venant de l'arrière qui rasent manque de largeur (théoriquement il faudrait 1,70 m).

Oui : il vaudrait mieux rien car la ligne de peinture instaure en fait une AFFECTATION de voie et les automobilistes se considèrent dispensés de l'écartement de 1 m obligatoire.



La Baule : un bon concept entre bande cyclable et piste cyclable, à l'écart du danger



Piste cyclable en site propre : il existe souvent de telles possibilités en zone urbaine (bords de rivière, etc.)





Double sens cyclable

Les cyclistes sont plus sécurisés dans le sens « face aux voitures » que lorsque la voiture arrive par derrière (statistiques d'accidents).

Le passager qui ouvre la portière de la voiture en stationnement <u>voit</u> bien le cycliste et la portière n'est pas heurtée sur le coin mais sur le plat et en refermant.



Double sens cyclable

Passer par une rue tranquille à « double sens cyclable » permet souvent d'éviter des rues très circulées dangereuses où l'enfant est confronté à l'ouverture des portières et aux voitures venant de l'arrière et qui les rasent dangereusement.

Le décret du 30 juillet 2008 impose les doubles sens cyclables dans toutes les zones 30, à compté du 1^{er} Juillet 2010

Enseigner à l'enfant comment circuler sur un giratoire

Sur un grand giratoire composé de plusieurs voies ou d'une bande cyclable, circuler à droite et sur la bande s'il y en a.

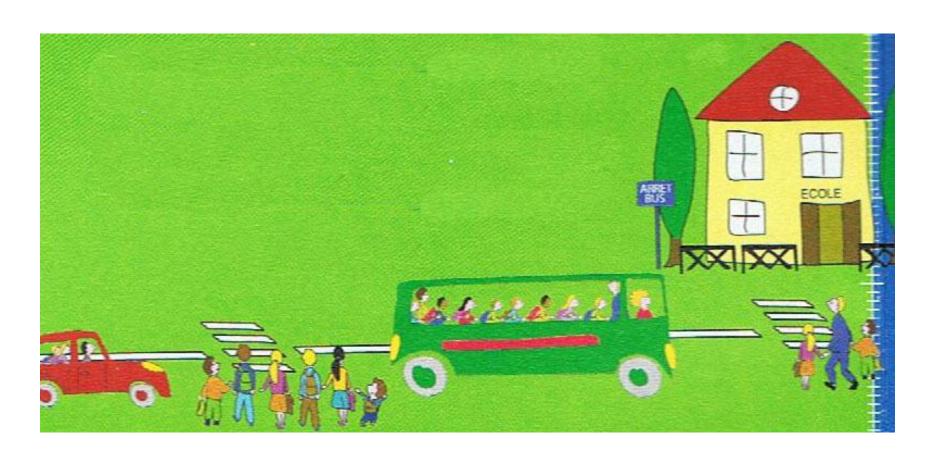


Enseigner à l'enfant comment circuler sur un giratoire

Sur un <u>petit giratoire sans voies marquées</u> ou sans bande cyclable, circuler au centre : les voitures roulent à la même vitesse que les vélos et ne les doublent pas .



L'éducation des enfants à la sécurité routière Les principaux points à lui enseigner





Traverser la chaussée : d'abord savoir choisir le moment pour s'engager





En haut, la voiture est assez loin (*), non pas pour que tu aies le temps de traverser!

Mais pour que la voiture ait le temps, de s'arrêter

tu pourras traverser quand la voiture sera arrêtée.

En bas, la voiture qui arrive est trop proche, elle n'aura pas la distance pour s'arrêter.



Quand tu as choisi le moment, (voiture à 30 mètres ou +),

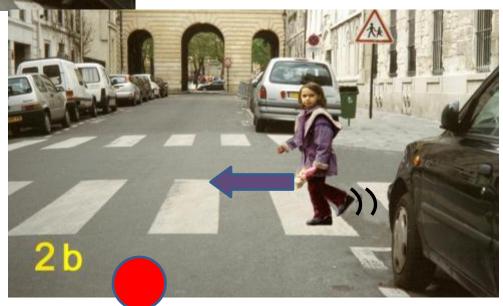


Arrête-toi après le premier pas pour que le conducteur te voit et qu'il décide de s'arrêter :

s'il s'arrête <u>vraiment</u>,

tu peux traverser.

À droite, Louise ne s'est pas arrêtée après le premier pas, elle aurait dû.



Et si c'est une route à la campagne, que fais-je?

À la campagne c'est très différent car les voitures <u>roulent beaucoup plus vite</u> et ne compte pas qu'elles s'arrêtent : ne traverse que si les voitures sont <u>très</u>, <u>très</u> loin dans les <u>deux sens</u> et <u>choisis un endroit où tu VOIS loin la route des deux côtés.</u>





Il faut traverser d'un pas alerte, mais sans courir, ni trainer.

Ne t'élance jamais en courant pour traverser, car le conducteur serait surpris et n'aurait peut-être pas le temps de s'arrêter.



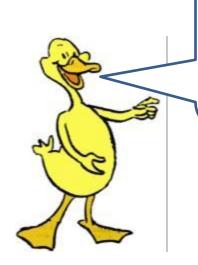
Choisir la bonne photo, et dire pourquoi.





Pour s'engager, il faut attendre que le bonhomme soit vert, puis, attendre en plus, que la voiture s'arrête.

Lorsque le bonhomme est rouge, on ne doit pas <u>s'engager</u>!





En haut, il n'y a pas de passage piéton dans cette rue, donc on a le droit de traverser là où on veut.

Rappel: dans les petites rue (commerçantes ou résidentielles) il est demandé aux ingénieurs de ne pas marquer de passages piétons ce serait « l'école de l'infraction ».

Là il y a un passage piéton à moins de 50 m, il fallait donc l'emprunter!







Les voitures qui tournent doivent laisser passer les piétons qui se sont engagés lorsque le bonhomme était vert.

Si tu es piéton, <u>ne donne pas</u>
<u>l'impression</u> que tu veux
laisser passer la voiture, mais
néanmoins reste prudent.

L'éducation des enfants à la sécurité routière

Les exemples précédents sont extraits du support Recta Versa composés de 28 cartes imprimées sur les deux faces : d'un côté le bon comportement et de l'autre le mauvais, les enfants , par groupe s de 3 ou 4 , doivent choisir





Choisir la bonne photo, et dire pourquoi.





En haut, ce panneau carré bleu signifie que nous sommes dans une « <u>Zone de rencontre</u> » :

Les piétons ont le droit de <u>marcher</u> sur la chaussée, et les voitures peuvent passer mais lentement, et sans trop déranger les piétons.

Par contre en « Zone 30 », les piétons doivent marcher seulement sur les trottoirs, mais ils ont le droit, bien sûr de traverser, comme dans toutes les rues.

Les voitures doivent y circuler à moins de 30 km/h.





Après avoir choisi le bon côté de la série de cartes distribuées, l'enseignant fait la correction avec le CD vidéo joint





Quelques autres exemples des 28 situations traitées



















Temps de réaction : 1 seconde : je roule et je n'ai pas encore commencé à freiner



Temps de réaction

Je parcours **14** mètres

Puis je freine pendant 13 m



Exemple pris pour une vitesse de 50 km/h (expliquer)

Distance de freinage

13 mètres



Rond rouge = interdiction

Exemple: interdit aux cyclistes



Rond Bleu = obligation

Exemple: piste cyclable obligatoire



Carré Bleu = indication

Exemple: piste cyclable <u>facultative</u>



Triangle = danger

Exemple: attention il y a des cyclistes

anastase@wanadoo.fr

Recta Versa



Outil ludoéducatif pour l'enseignement de la sécurité routière aux enfants



Recta Versa est un produit de la « Collection Anastase »

Contacts: anastase@wanadoo.fr

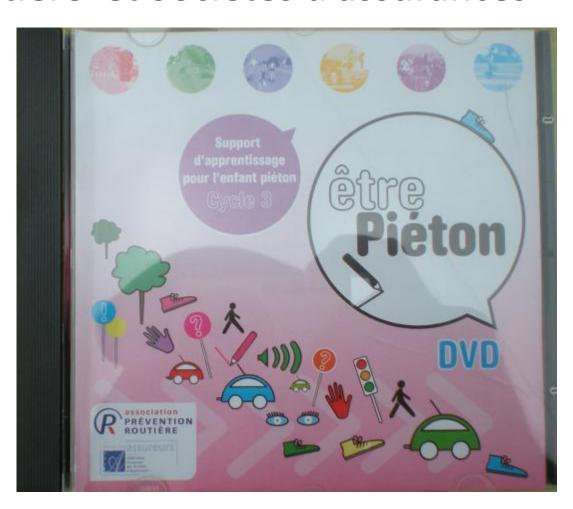
Être Piéton

(support d'apprentissage pour cycle 3)

Prévention Routière et Sociétés d'assurances

Coffret contenant livrets, affiches, DVD

Contact : Prévention Routière



Sur les pas de Tom et Léa

(support d'apprentissage pour cycle 2)

Prévention Routière et Sociétés d'assurances

Contact : Prévention Routière



Initiation à la sécurité routière

Groupama et gendarmerie nationale

Coffret contenant livrets, affiches, DVD

Contact: Groupama



Vidéo pédagogique traitant en particulier de la traversée de la rue :

Contact : Via Storia
03 8819 1616



Merci de votre attention

